

Interview de Jacques F. Poos: la multiplication des traités (Sanem, 16 avril 2004)

Source: Interview de Jacques F. Poos / JACQUES F. POOS, Étienne Deschamps, prise de vue : Alexandre Germain.- Sanem: CVCE [Prod.], 16.04.2004. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:02:56, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU
Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:
http://www.cvce.eu/obj/interview_de_jacques_f_poos_la_multiplication_des_traites_sanem_16_avril_2004-fr-e849e515-22f3-40ec-8f62-4346ebe9c776.html

Date de dernière mise à jour: 04/07/2016



Interview de Jacques F. Poos: la multiplication des traités (Sanem, 16 avril 2004)

[Étienne Deschamps] Revenons également sur les traités. À l'Acte unique ont succédé les traités de Maastricht, d'Amsterdam, de Nice, mais encore le projet de Constitution européenne. Est-ce que vous pensez que cette multiplication de textes juridiques européens est le signe d'une faiblesse ou, au contraire, d'un renforcement progressif – éventuellement chaotique, mais progressif – du rôle de l'Union européenne?

[Jacques F. Poos] Ce n'est pas le signe d'une faiblesse. Mais derrière toutes ces Conférences intergouvernementales était la volonté d'adapter l'Union européenne aux changements géopolitiques, comme la chute du communisme, comme la nécessité de se doter d'une monnaie commune, comme s'adapter à l'absorption de dix, douze, treize nouveaux pays membres. Donc, on était mûrs et c'était je pense un mobile tout à fait acceptable et bon d'adapter nos structures à un environnement économique qui avait quand même considérablement changé depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Le résultat de tout cela, c'est toujours un compromis, qui n'est pas idéal ou qui n'est pas accepté par tous, et vous avez vu les referenda en Irlande et au Danemark – et il y aura des referenda sur le projet constitutionnel également – et voilà donc un point d'interrogation sur son entrée en vigueur. Je ne sais pas quand ce traité entrera en vigueur, mais ce que l'on sait, c'est qu'à ce moment-là les dix qui vont entrer le 1er mai vont déjà y être.

[Étienne Deschamps] Ce sera un fameux gage de bonne volonté ou non en matière européenne, évidemment. Très vite, et après une adhésion, ils vont devoir se positionner sur un dossier compliqué. C'est un petit peu une épreuve...

[Jacques F. Poos] «Learning by doing», c'est ce qui leur sera imposé après leur adhésion, immédiatement. Il y aura des ratés, mais je pense qu'il y aura des réussites et des bonnes décisions à vingt-cinq aussi.